



UNE HUILE MOTEUR PIONNIÈRE À BASE DE GAZ NATUREL AIDE À ATTEINDRE DÉLIVRER JUSQU'À 5% D'ÉCONOMIE DE CARBURANT

Une formulation sur mesure de l'huile Shell Helix Ultra avec la technologie Pure Plus a été développée afin d'augmenter les performances de la première Concept Car de Shell

Colombes, le 27 avril 2016 - Shell vient de dévoiler sa première concept-car urbaine – un véhicule ultra-compact construit avec le meilleur des technologies actuelles, afin de réduire la consommation d'énergie du véhicule sur toute sa durée de vie. Pour contribuer à cet objectif, une formulation sur mesure de l'huile Shell Helix Ultra avec la technologie PurePlus a été notamment développée afin de permettre de réaliser une économie de carburant allant jusqu'à 5 %¹.

La Concept Car Shell ne pèse que 550 kg, soit environ la moitié d'une citadine aux caractéristiques équivalentes. Elle intègre des technologies des moteurs de F1 et possède plusieurs composants créés grâce à l'impression 3D. Pouvant accueillir 3 passagers, la voiture rentre dans le tiers d'une place de stationnement et peut prendre des virages encore plus serrés qu'un taxi londonien, ce qui la rend idéale pour une conduite en ville.

La Concept Car Shell est le fruit d'un programme de "co-engineering" dans lequel le corps du véhicule, le moteur ainsi que le lubrifiant ont été conçus conjointement afin d'obtenir une efficacité énergétique optimale. Le programme s'est concentré sur la réduction de la taille du véhicule afin de pouvoir réduire son besoin en énergie tout en augmentant les capacités d'efficacité énergétique du moteur. L'huile Shell Helix Ultra avec la technologie PurePlus qui a été spécialement conçue pour la Concept Car Shell, est une formulation pionnière de SAE 0W-12, un des grades de viscosité les plus récents.

Ce prototype d'huile moteur a été réalisé sur mesure avec des huiles de base Shell PurePlus et des modificateurs d'indice de viscosité et de friction soigneusement sélectionnés. Les résultats des essais ont démontré des résultats à deux chiffres dans la réduction du frottement : en effet, le prototype d'huile moteur a été spécifiquement conçu pour assurer que le frottement serait de 15% plus faible qu'avec une huile standard, tout en aidant à préserver la durabilité des pièces du moteur dans le temps – démontrant ainsi la valeur ajoutée d'un développement conjoint du moteur et du lubrifiant.

Carl Stow, Directeur technologique de Shell Helix précise : *"Les résultats des essais démontrent une amélioration significative en comparaison des lubrifiants standards disponibles à ce jour¹. Afin d'illustrer cela, les produits Shell Helix Ultra disponibles actuellement délivrent jusqu'à 3% d'économie de carburant en comparaison à des huiles moteurs standards disponibles au*

¹ Les économies de carburant ont été réalisées avec l'utilisation à la fois de l'huile Shell Helix spécifiquement formulée pour la Concept Car Shell et de l'huile pour transmission Shell Spirax et mesurées à travers le test cycle combiné New European Driving Cycle (NEDC) en comparaison de l'utilisation d'un lubrifiant standard dans la Concept Car.



Royaume-Un³. Le co-engineering mis en place pour la Concept Car nous a permis d'augmenter l'économie de carburant à 5%¹, voire même à 7,1%⁴ en démarrage à froid en ville.

Nous travaillons aussi en collaboration avec des constructeurs automobiles sur des programmes de développement de produits avec une viscosité similaire à l'huile utilisée dans la Concept Car Shell afin de pouvoir proposer aux conducteurs des produits toujours plus performants ».

La technologie Shell PurePlus est un procédé de liquéfaction révolutionnaire développé par Shell qui transforme le gaz naturel en huile de base limpide, dont pratiquement toutes les impuretés présentes dans l'huile brute ont été éliminées.

Les huiles de base sont le composant principal des lubrifiants, et une fois formulées dans le produit fini, elles permettent d'offrir d'importants bénéfices en matière de viscosité, d'augmentation de l'économie de carburant dû à une réduction des frottements⁵ et de protection supérieure du moteur.

FIN

Images du concept car à télécharger :

<https://www.projectm.shell.com/Pages/imageLibrary.aspx>

À propos de Shell Lubrifiants

Le terme "Shell Lubrifiants" désigne collectivement les sociétés du Groupe Shell engagées dans des activités lubrifiants. Shell propose un large éventail de lubrifiants pour répondre aux besoins des clients pour des applications diverses, qui vont de la voiture de tourisme au secteur minier, en passant par les

³ Versus une huile 15W-40 dans le test industriel de calcul d'économie de carburant M11FE

⁴ Les économies de carburant ont été réalisées avec l'utilisation tant de l'huile Shell Helix spécifiquement formulée pour la Concept Car Shell que de l'huile pour transmission Shell Spirax, et mesurées à travers le test à froid New European Driving Cycle (NEDC) en comparaison de l'utilisation d'un lubrifiant standard dans la Concept Car.

⁵ Basé sur les résultats du test d'économie de carburant ACEA M111



centrales électriques, le fret et l'ingénierie générale. Le portefeuille des marques de lubrifiants Shell comprend Shell Helix, Pennzoil, Quaker State, Shell Rotella, Shell Tellus et Shell Rimula.

Nous sommes présents à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement en lubrifiants. Nous fabriquons des huiles de base dans huit usines, mélangeons des huiles de base avec des additifs pour produire des lubrifiants dans plus de 50 usines, et distribuons, commercialisons et vendons des lubrifiants dans plus de 100 pays à travers le monde.

Nous assurons également une assistance technique et commerciale pour nos clients. Pour compléter notre gamme de produits, nous proposons aussi des services relatifs aux lubrifiants. Ceux-ci comprennent : Shell LubeMatch - le premier outil en ligne du marché pour recommander des produits, Shell LubeAdvisor - pour aider les clients à choisir le bon lubrifiant grâce à nos experts techniques Shell spécialement formés et à des outils en ligne, et Shell LubeAnalyst - un système de détection précoce permettant aux clients de surveiller l'état de leurs équipements et de leurs lubrifiants, et qui les aide à économiser sur les coûts d'entretien et à éviter d'éventuelles pertes d'activités commerciales dues à des pannes d'équipement.

La technologie Shell de renommée mondiale permet de créer de la valeur pour nos clients. L'innovation, la mise en application des produits et la collaboration technique sont au cœur des lubrifiants Shell. Shell dispose de centres de recherche sur les lubrifiants en Chine, en Allemagne, au Japon (joint-venture avec Showa Shell) et aux États-Unis. Nous investissons massivement dans la technologie et collaborons étroitement avec nos clients pour développer des lubrifiants innovants. Nous détenons un portefeuille de brevets avec plus de 150 séries de brevets pour nos lubrifiants, huiles de base et graisses, et plus de 200 scientifiques et ingénieurs spécialisés se consacrent à la recherche et au développement des lubrifiants.

Les avantages pour les clients comprennent la réduction des coûts d'entretien, la prolongation de la durée de vie des équipements et des économies en termes de consommation énergétique. L'un des moyens de repousser les limites de la technologie des lubrifiants consiste à travailler en étroite collaboration avec des équipes de course automobile de haut niveau telles que l'écurie Ferrari. Ces partenariats techniques nous permettent d'élargir nos connaissances en science de la lubrification et de transférer la technologie de pointe des circuits à nos produits commerciaux.

Royal Dutch Shell plc

La Royal Dutch Shell plc est inscrite au registre du commerce de l'Angleterre et du Pays de Galles, son siège est établi à La Haye, et elle est cotée en Bourse sur les bourses de Londres, d'Amsterdam et de New York. Les sociétés Shell ont des opérations dans plus de 70 pays et territoires ; leurs activités couvrent l'exploration et la production de pétrole et de gaz, la production et la commercialisation du gaz naturel liquéfié et la liquéfaction du gaz, la production, la commercialisation et le transport de produits pétroliers et de produits chimiques, ainsi que des projets d'énergie renouvelable. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.shell.com.

Déclaration de limitation de responsabilité

Les sociétés dans lesquelles la Royal Dutch Shell plc détient des intérêts directs ou indirects sont autant d'entités séparées. Dans le présent communiqué, les expressions « Shell », « Groupe » et « Groupe Shell », ainsi que les références à Shell en tant que « société » ou « entreprise » sont parfois employées pour faciliter la lecture lorsqu'il est fait référence aux entreprises du Groupe dans leur ensemble. De la même manière, les termes « nous », « notre » ou « nos » sont parfois employés pour désigner les entreprises du Groupe en général ou les individus qui travaillent pour elles. Ces expressions sont également utilisées lorsqu'il n'est pas nécessaire d'identifier d'entreprises spécifiques. Les termes « filiales », « filiales de Shell » et « sociétés Shell » sont utilisés dans ce communiqué pour désigner les sociétés sur lesquelles Royal Dutch Shell exerce un contrôle direct ou indirect. Les sociétés sur lesquelles Shell exerce un contrôle conjoint sont généralement désignées par le terme « entités sous contrôle conjoint » et les sociétés sur lesquelles Shell a une influence significative mais aucun contrôle ou contrôle conjoint sont désignées par le terme « associés ». Dans ce communiqué, les entités sous contrôle conjoint et les associés sont également désignées par le terme « investissements mis en équivalence ». L'expression « intérêt de Shell » est utilisée pour des raisons pratiques pour indiquer la participation directe et/ou indirecte (par exemple, par le biais de notre actionnariat de 23 % dans Woodside Petroleum Ltd.) de Shell dans une entreprise, un partenariat ou une société, après exclusion des intérêts de tiers. Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs se référant à la situation financière, aux résultats d'exploitation et aux activités de la Royal Dutch Shell. Toutes les déclarations autres que se référant à des faits avérés sont ou peuvent être considérées comme des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des déclarations représentant des hypothèses futures qui reposent sur les attentes actuelles et les prévisions de la direction et sous-entendent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes susceptibles d'entraîner des résultats, performances ou événements réels matériellement différents des suppositions implicites ou explicites contenues dans lesdits énoncés prospectifs. Ces informations prospectives comprennent notamment celles relatives à l'exposition potentielle de Royal Dutch Shell aux risques du marché et des informations exprimant les attentes, estimations, prévisions, projections et autres hypothèses de la direction de RDS. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes ou d'expressions tels que « anticiper », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « buts », « avoir l'intention de », « pourra », « objectifs », « perspectives », « prévoir », « probablement », « projeter », « risques », « programme », « chercher à », « devrait », « cible », « sera » et autres expressions et termes similaires. Il existe de nombreux facteurs susceptibles d'affecter les activités futures de la Royal Dutch Shell et qui pourraient entraîner des divergences matérielles substantielles des résultats par rapport aux hypothèses exprimées dans les énoncés prospectifs inclus au présent rapport, y compris (sans limitation) : (a) les fluctuations de prix du pétrole brut et du gaz naturel ; (b) l'évolution de la demande pour les produits proposés par le Groupe ; (c) les fluctuations de devises ; (d) les résultats de forage et de production ; (e) les évaluations des réserves ; (f) les pertes de parts de marché et de position concurrentielle ; (g) les risques environnementaux et physiques ; (h) les risques associés à l'identification de propriétés et cibles d'acquisitions potentielles adéquates, et la réussite des négociations et de la conclusion des transactions en question ; (i) les risques associés aux activités dans les pays en développement et dans les pays soumis à des sanctions internationales (j) les développements législatifs, fiscaux et réglementaires, y compris la réglementation résultant du changement climatique ; (k) la situation économique et financière du marché dans les différents pays et régions ; (l) les risques politiques, notamment les risques politiques, notamment les risques d'expropriation et de renégociation des clauses de contrats avec des entités gouvernementales, le retard ou l'avancement dans l'approbation de projets et le retard dans le remboursement de coûts partagés ; et (m) les changements dans les modalités commerciales. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont expressément présentés comme tels, dans leur intégralité, en vertu des avertissements contenus ou indiqués dans la présente section. Les lecteurs ne doivent pas accorder une confiance excessive à ces données prospectives. D'autres facteurs pouvant affecter les résultats futurs sont présentés dans le formulaire 20-F de la Royal Dutch Shell pour l'exercice clos au 31 décembre 2015 (disponible aux adresses respectives www.shell.com/investor et www.sec.gov). Ces facteurs de risques s'appliquent expressément à toutes les prévisions contenues dans le présent communiqué et doivent être pris en compte par le lecteur. En tout état de cause, la validité de chaque énoncé prospectif devra s'entendre à la date du communiqué, à savoir le 27 avril 2016. La Royal Dutch Shell et ses filiales ne sont aucunement tenues de mettre publiquement à jour ni de réviser les énoncés prospectifs en fonction des nouvelles informations, événements futurs ou autres faits dont elles auraient connaissance. Compte tenu des risques précisés ci-dessus, les résultats pourront différer considérablement des hypothèses anticipées, ou suggérées de manière implicite par les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué. Il se peut que dans ce communiqué, Shell ait utilisé certains termes, comme le terme ressources, qu'il lui est strictement interdit d'inclure dans ses dossiers par la SEC. Les investisseurs aux États-Unis sont priés de tenir compte de la seule information contenue dans notre formulaire 20-F, Fichier n°1-32575, disponible sur le site Internet <http://www.shell.fr/disclaimer-fra.html>. Vous pouvez également obtenir ledit formulaire auprès de la SEC en appelant le 1-800-SEC-0330.